

VIVONS LE GRAND-LEMPs

Journal municipal de la commune de Le Grand-Lemps

[#182 - Janvier 2022]



Belle année
2022





L'Édito : les vœux du maire



Les années se suivent et malheureusement se ressemblent sur un point : tout ce que nous ne pouvons pas faire. Cette année encore nous n'avons pas pu célébrer la Sainte Barbe et rendre hommage à nos soldats du feu et à leur sens du dévouement sans faille. Cette année encore nous n'avons pas pu rencontrer nos anciens lors du traditionnel repas de Noël où ils peuvent se retrouver dans une ambiance conviviale. Cette année encore nous n'avons pas pu organiser de repas de fin d'année élus/agents et partager un moment de convivialité afin de les remercier de leur engagement à nos côtés.

Et cette année encore nous ne pouvons pas nous retrouver tous ensemble au foyer municipal où j'aurais pu présenter mes vœux de vive voix à l'ensemble de la popu-

lation, aux associations qui animent notre commune, à tous nos partenaires et revenir sur cette année qui vient de s'écouler.

C'est donc via cet édit que, cette année encore, **je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.** Qu'elle vous apporte la santé, avant toute chose, mais aussi des moments de bonheur partagés. Qu'elle apporte du courage et de la force à tous ceux qui sont dans la peine, qui ont perdu un être cher, ou qui ont dû faire face à la maladie. Qu'elle apporte de la motivation et un objectif à tous ceux qui ont des lendemains de fêtes tristes ou dans la solitude. Enfin, qu'elle vous apporte de l'énergie pour réaliser tous vos projets.

Traditionnellement, la cérémonie de vœux, c'est l'occasion de revenir sur l'année écoulée et de faire un bilan de ce qui a été réalisé, une rétrospective de nos actions.

Fidèle à notre volonté de créer des lieux de convivialité dans la commune, un parc ludique a été commandé sur le terrain jouxtant la salle de la Grange avec de nouveaux jeux pour les enfants, un terrain de pétanque, des bancs. L'offre de jeux dans le jardin de ville va aussi être complétée et mise aux normes et des tables de pique-nique vont se déployer dans la commune. Ces réalisations prévues initialement pour la fin de l'année dernière ont malheureusement pris du retard du fait des

problématiques d'approvisionnement, mais des bancs et tables sont d'ores et déjà installés, et vous pouvez en profiter. Nous avons travaillé à l'embellissement général de la commune et à son équipement via la pose de cendriers, de poubelles et de jardinières au centre bourg et par le fleurissement du « massif » de l'écusson.

Un entretien accru des rues et des parcs de la commune et plus généralement des équipements municipaux a été effectué. L'accent a été mis sur les voiries avec plus de 48 850 euros investis dans la réfection de la chaussée. C'est un effort que nous ferons chaque année jusqu'à épuiser totalement le retard pour ensuite assurer un entretien préventif annuel. La signalétique horizontale et verticale a également fait l'objet d'investissements afin d'accroître la sécurité au sein de la commune.

Afin de développer et d'améliorer l'offre de services publics, nous avons changé les horaires d'ouverture de la mairie pour les étendre et les adapter aux besoins des habitants. Nous avons accueilli au sein même de la mairie de nouveaux services comme la justice de proximité ou la mission orientation de la Bièvre. Nous avons autorisé l'ouverture des locaux de l'école à l'accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires et loué un nouveau local rue Pasteur pour le relais assistance maternelle et le club des anciens. Enfin il a été organisé trois sessions de

vaccination donnant le choix, à ceux qui le souhaitent, de pouvoir se protéger.

A la suite de la modification du conseil municipal, Roger Bayot a été nommé adjoint à la culture. Preuve, s'il en fallait, que **la culture tient une place importante dans notre action**. Nous avons déjà pu voir les premières actions dans ce sens avec une conférence sur l'art contemporain tenue à la médiathèque de la Fée verte et la fête de la culture qui a été le rendez-vous de tous les habitants venus à la rencontre d'autres habitants artistes. Le patrimoine fut aussi à l'honneur, avec l'exposition sur la rosière, mais également à travers la cérémonie d'anniversaire d'Appolinaire Emery qui a eu lieu le 9 octobre au cimetière. Enfin, la protection de l'environnement a fait son entrée dans toutes les écoles de la commune via le programme Watty dont l'objectif est de sensibiliser les enfants aux économies d'eau et d'énergie.

Un village vivant est un village dont les animations génèrent des occasions de se retrouver afin de maintenir le lien social et créent le flux qui participe à dynamiser le centre

bourg. Le marché de Noël en a été l'illustration puisque ce ne sont pas moins de 800 personnes qui se sont succédées tout au long de la journée.

Vous pouvez le constater, notre volonté est d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, accroître l'offre culturelle, mettre en lumière notre patrimoine, développer notre potentiel écologique, accentuer les liens et favoriser les échanges, bref de mettre tout en œuvre pour que notre village soit un lieu où il fait bon vivre, un lieu où chacun trouve sa place et s'y sent bien.

Ces vœux sont également le moment de se projeter vers l'avenir et de présenter les grands travaux à venir. 2022 sera l'année de la construction. **D'abord la construction du parking rue des écoles**, retardée du fait de la destination inadaptée du tènement foncier dans le Plan local d'urbanisme intercommunautaire (PLUI), nous devons attendre la modification de celui-ci avant l'ouverture des travaux du parking et de sa liaison avec la rue Calmette Guérin. Il nous faudra construire ensemble le visage que nous souhaitons donner à notre commune via l'exten-

sion du centre bourg prévue dans l'Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) inscrite au PLUI. Enfin, nous construirons avec les habitants le projet de la mise en sécurité des entrées de ville, route du Vercors et route de Chartreuse.

2022 sera aussi une année de double élection, présidentielle et législatives, qui verra une évolution du paysage politique et donc des politiques publiques auxquelles nous nous adapterons.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2022 et vous adresse mes vœux les plus chaleureux.

Je vous souhaite également de suivre cette maxime de Ralph W. Emerson : « N'allez pas là où le chemin peut mener. Allez où il n'y a pas de chemin et laissez une trace ».

Bien à vous,

Géraldine Bardin-Rabatel
Maire de Le Grand-Lemps
Conseillère régionale Auvergne-
Rhône-Alpes

Le Sommaire



4 | Les actions municipales

11 | La vie municipale

18 | Ça se passe sur la commune

22 | La vie associative et scolaire

27 | CCBE

28 | État civil

28 | Le calendrier des festivités



Vivons Le Grand-Lemps n°4

du mois de janvier 2022

Directeur de publication :

Géraldine BARDIN-RABATEL,

maire du Grand-Lemps

Rédacteurs : Groupe, comité rédaction de conseillers municipaux.

Coordnatrice Mairie / Associations : Melissa Jegic

Maquette / Mise en page : www.oliviersalvaia.fr

Impression : Imprimerie Ruzzin

Distribution : NATH.COM 38690 Le Grand-Lemps

Crédit photos : Archives, comité de rédaction, associations, personnelles, Éric Selfstick DL, Clémentine Rabatel.

Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

- Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Samedis impairs : 9h - 12h

Contact

6, rue Lamartine 38690 Le Grand-Lemps

Email : mairie@legrandlemps.fr

Tél. : 04 76 55 80 34 - Fax : 04 76 55 56 67

■ Les actions municipales

Conférence sur l'art contemporain



De gauche à droite : Thierry Raspail, Géraldine Bardin-Rabatel, Lydie Monnet, Roger Bayot

Le samedi 4 décembre 2021, sur invitation de la municipalité, l'historien de l'art Thierry Raspail, ancien

directeur du musée d'art contemporain de Lyon a donné une conférence à l'auditorium de la Fée Verte.

Thierry Raspail est venu expliquer au public rassemblé ce que peut être l'art contemporain.

En effet il n'est pas facile de se retrouver dans l'évolution de l'art, entre le moine Fra Angelo qui au moyen âge peignait sans retoucher ses toiles car sa main était guidée par Dieu et les sculptures de Buren, il y a une évolution de l'art complexe.

Thierry Raspail a donc déroulé les cheminements de l'art, démontrant que malgré les apparences il y a une certaine continuité dans l'histoire de l'art. L'art contemporain s'est révélé surtout après la deuxième guerre mondiale, sous différents mouvements et formes : expressionnisme abstrait, minimalisme, hyper-réalisme, art féministe, néo-impersonnisme, maximalisme, arte povera, cyber'art, street art...

Nous pouvons retenir que l'art contemporain est une nouvelle esthétique, avec des techniques nouvelles. Il utilise des idées, des concepts, c'est un champ d'expérimentation qui ne respecte pas les codes habituels. L'art contemporain est aussi facteur de querelles, pour ceux qui estiment par exemple que c'est « un marché d'État élitiste » mais il semble que la querelle en art fasse partie de l'art.

Troisième centre éphémère de vaccination

Le samedi 18 décembre, la mairie a de nouveau ouvert ses portes pour une séquence de vaccination contre la Covid. 215 personnes ont pu ainsi soit démarrer, soit poursuivre leur programme de vaccination, essentiellement la troisième dose.

Un docteur en pharmacie, secondé par quatre infirmières, ont procédé aux actes médicaux. Deux bénévoles à l'accueil, un à la vérification des numéros de sécurité sociale, un en salle d'attente pour la sur-

veillance post-vaccinale et deux à la saisie des dossiers et restitution des documents, ont assuré la logistique. Il est à noter également que deux médecins se sont relayés pour une garde sur la journée en cas de problème.

Complémentaire des centres de vaccination permanents, cette action offre aux habitants un service de proximité et une possibilité de prise de rendez-vous rapide. Elle participe ainsi à son échelle à la

protection de la population et à la maîtrise de la propagation du virus.



Un marché de Noël au Grand-Lemps



Le vœu de la municipalité était de faire vivre la magie de Noël et de voir un marché de Noël sur notre belle commune.

C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de féerie que les décorations, les articles de fête, les produits du terroir et les fabrications artisanales, ont été présentés place du château le samedi 18 décembre. Ils étaient vingt-quatre exposants : l'occasion de trouver à coup sûr de quoi habiller son sapin, des idées de cadeaux ou de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes.

Maison du père Noël, château gonflable, calèche du père Noël pour les enfants et autres animations festives étaient organisées autour de l'évènement, comme un

concert de l'Arsenal et dans l'après-midi, la présence d'une accordéoniste.

Imaginée par les élus, cette manifestation été préparée avec l'association des commerçants, la dynamique lempsiquoise, ce qui a permis de coordonner les animations et offrir au public un large choix d'activité tout au long de la journée. Le Football club lempsiquois vétérans (FCLV) a aussi participé en régaland les visiteurs avec leur buvette.

Et ce n'est pas moins de 808 personnes qui sont venues !

Fort de ce succès, nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition.



Rétrospective du 9 octobre 2021



Anne-Cécile Schneider



Le QR code vous permet d'accéder à la page internet du site de la mairie exposant l'histoire d'Appolinaire Emery.

La cérémonie en l'honneur du 200^e anniversaire d'Appolinaire Emery a eu lieu le 9 octobre au Cimetière du Grand-Lemps.

Elle s'est tenue en la présence de nombreuses personnalités dont les membres du Souvenir Napoléonien et de M. Jean ETEVENAUX, historien. Elle a débuté par une procession vers la tombe d'Appolinaire Emery avec en tête notre Rosière, nouvellement élue, Océane BRIDENNE, porte drapeau. Nous avons été accueillis par les musiciens de la Musique des Terres Froides.

Madame le Maire, Géraldine BARDIN-RABATEL a ouvert la cérémonie avec son discours rappelant notre souhait de mettre à l'honneur des lempsiquois. Une petite anecdote



a rappelé qu'Appolinaire s'écrivait bien ici avec 2P et 1L comme l'atteste son acte de naissance.

Un lutrin touristique a été installé à côté de la tombe permettant aux lempsiquois et touristes de passage de connaître le personnage et sa vie. L'épithaphe de sa tombe a été restaurée par l'Association de Conservation des Monuments Napoléoniens.

Nous nous sommes ensuite retrouvés au Foyer Municipal pour écouter la présentation de M. Jean ETEVENAUX sur la vie d'Appolinaire EMERY. Ce fut un moment passionnant et très intéressant qui a apporté un bel éclairage sur ce personnage si peu connu et qui a pourtant eu une importance non négligeable dans le passage de Napoléon à Grenoble.

Anne-Cécile SCHNEIDER,
conseillère déléguée au patrimoine



Accueil du Relais Assistance Maternelle et du Club Ambiance Amitié rue Pasteur



Depuis la fermeture de la salle intergénérationnelle, la mairie a œuvré pour trouver une solution pérenne afin d'accueillir le club ambiance amitié et le relais petite enfance. Un local 3 rue Pasteur a été loué à cet effet. Celui-ci a été entièrement rénové par le propriétaire. La muni-

cipalité a aménagé les deux salles afin que chacun trouve ce dont il a besoin : frigidaire pour les boissons, tables, chaises pour les jeux, le thé, aménagement de l'espace pour les petits....

Le club ambiance amitié qui se réunit chaque lundi et mardi après-midi

a pris possession des lieux au printemps. Ses membres nous ont fait part de la satisfaction de pouvoir se retrouver à nouveau dans un lieu qu'ils ont pu s'approprier. Ils apprécient également l'accessibilité de ce lieu de plain-pied et à proximité du parking de la place du château.

Il en va de même pour le Relais assistance maternelle de la CCBE qui s'est installé dans le local en septembre chaque vendredi matin hors vacances scolaires. Là aussi les retours sont positifs. Les assistantes maternelles prennent plaisir à se retrouver avec l'animatrice du relais pour passer du temps ensemble, échanger sur les enfants et leur proposer des activités d'éveil.

Ce partage du local, mis à disposition par la municipalité pour que petits et grands puissent investir les lieux en toute sérénité, se passe fort bien. Ce sont au moins trois générations qui occupent un même lieu dans une parfaite entente.

LE VOILE DU FUTUR

Vous avez envie de passer un après-midi entre copines ?

Vous organisez un enterrement de vie de jeune fille ou un anniversaire ? Cette formule est faite pour vous !

Nous vous proposons d'organiser chez vous cette réunion de bijoux en pierre naturelle où chaque participante bénéficiera d'une remise de 10% sur les ventes réalisées à cette occasion. Quant à vous, l'hôtesse, elle bénéficiera d'une remise exceptionnelle de 20% sur ces achats ainsi qu'un cadeau surprise !

En complément, vous apprendrez tout sur les pierres naturelles qui vous seront proposées dans un atelier ludique et bon enfant !

Comment organiser l'événement ?

Rien de plus simple ! Il vous suffit de convenir d'une date en contactant le Voile du Futur, avec les coordonnées ci-dessous. Quand la date est convenue, vous distribuerez les invitations jointes à ce prospectus aux personnes de votre choix (10 maximum)

LE VOILE DU FUTUR

31 rue de la république
38690 Le Grand Lemps

09 54 63 38 35

levoiledufutur@gmail.com

www.levoiledufutur.com



**L'ATOUT
DECOR**
Pour que votre intérieur ne ressemble pas aux autres

Parquet - Béton Ciré - Sol souple

Rénovation et Aménagement intérieur



Devis et visite de chantier offerts

Raphaël Soilly - 06 23 13 11 65

raphael@latout-decor.fr

www.latout-decor.fr



Assurance décennale / 8633000 / A03 Travaux

Aménagements et travaux au cimetière

UN NOUVEAU SITE CINÉRAIRE

Depuis plusieurs années, la crémation connaît un fort développement. Il est nécessaire que les communes anticipent les demandes liées à cette évolution à travers la gestion et l'aménagement des cimetières.

Afin de répondre aux souhaits des défunts et de leur famille, la municipalité a décidé de la création d'un nouveau site cinéraire, constitué de 16 cavurnes (caveau de petite dimension creusé dans le sol et recouvert d'un couvercle en granit ou en béton, destiné à recevoir les urnes funéraires) et de 2 colombariums de 6 cases (monument hors sol comprenant plusieurs cases qui peuvent accueillir plusieurs urnes). Ce nouveau site permet de compléter les anciens sites cinéraires du cimetière (un colombarium de 8 cases, 5 cavurnes) et le jardin du souvenir.

REPRISES DE CONCESSIONS

Les concessions dans un cimetière peuvent être reprises par la commune lorsqu'elles sont arrivées à échéance et qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement ou à la suite d'un constat d'un état d'abandon après la mise en œuvre



d'une procédure formalisée. Depuis 2013, aucune reprise de concession n'avait été effectuée. Afin d'assurer une meilleure gestion du cimetière, 32 concessions ont fait l'objet d'une reprise, 15 sur le nouveau cimetière, situé dans la partie ouest, et 17 sur l'ancien, pour un montant total de 28 860 € TTC. Les reliquaires ont été identifiés avec fourniture de plaques et rangés dans l'ossuaire communal.

LES TRAVAUX À VENIR : ÉCOLOGIE, ÉCONOMIE ET FACILITÉ D'ENTRETIEN

Est prévue prochainement la mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales à destination des usagers du cimetière. D'intérêt éco-

logique et économique, l'utilisation des eaux de pluie, issues des toits de la mairie et de la médiathèque, est un moyen simple et efficace pour économiser l'eau potable.

Les cimetières produisent quantités de déchets verts. Un traitement sélectif de ces déchets aide à leur valorisation. La création d'un local maçonné pour les déchets putrescibles, principalement les fleurs et plantes, et les autres déchets, plastiques ou autres, facilitera le tri, mais également l'évacuation par les services techniques.

A plus long terme, une modification du revêtement des allées et des bordures du cimetière assurant esthétique, propreté et facilité d'entretien est envisagée.



André Ugnon

Bilan 2021 du Centre Communal d'Action Sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif qui anime une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Présidé par Madame le maire Géraldine Bardin-Rabatel, son conseil d'administration est constitué paritairement de 6 élus et de 6 personnes investies dans le secteur social. Sa vice-présidente est Madame Lydie Monnet, deuxième adjointe à l'action sociale.

ACTIONS EXISTANTES

Téléalarmes

Cette année, 32 personnes bénéficient de ce service géré par le CCAS de la commune de Bourgoin-Jallieu. Les installations sont généralement réalisées avec un élu référent du Grand-Lemps. C'est l'occasion d'une rencontre avec les bénéficiaires.

Banque alimentaire

Les 27 et 28 novembre, les membres du CCAS et des élus ont participé à la collecte annuelle de la banque alimentaire. Une distribution de colis est organisée tous les 1^{ers} et 3^{es} jeudis du mois sur la commune. Nous notons en ce deuxième semestre de l'année, une augmentation des bénéficiaires.

Aides financières

Plusieurs familles ont pu bénéficier de différentes aides : alimentation, mobilité, énergie. Les dossiers sont préalablement instruits et validés par les assistantes sociales du centre médico-social du Grand-Lemps.

Noël des aînés

Comme chaque année, le choix a été laissé aux personnes de plus de 70 ans entre un repas et un colis.



Lydie Monnet



Les membres du conseil d'administration du CCAS lors d'une réunion le 14 janvier 2022.

248 colis ont été distribués dont 20 à l'EHPAD. Les 110 repas qui n'ont pas pu être pris en commun du fait de la situation sanitaire, ont été distribués.

Gymnastique adaptée

Cette activité qui s'adresse à toute personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie est assurée par un prestataire extérieur : l'association SIEL BLEU. L'activité stoppée en novembre 2020 a pu reprendre en avril 2021 en extérieur puis en salle début novembre. L'an dernier, nous comptons 14 inscrits, or cette année nous sommes à 7 personnes. Cela s'explique par le fait que la crainte de la covid est toujours là. Néanmoins, le retour des participants est positif quant à la dynamique et l'attractivité des cours dispensés par un nouvel animateur. Il reste des places : envoyé par un médecin ou de votre propre initiative, vous pouvez prendre contact auprès de la mairie au 04 76 55 80 34 pour vous inscrire. L'inscription cette saison est gratuite.

Repatatra

Comme chaque année, un repas pris en commun sur la place du château est organisé par les différentes associations caritatives et le CCAS. Moment de convivialité, d'échanges, de partage, ce repas est suivi d'un concert « Les allées chantent » organisé par le département. Cette année, nous avons pu écouter, au foyer municipal en raison du mauvais temps, le duo MADALITSO, qui a su enthousiasmer et faire danser le public.

Logement

Nous constatons une hausse des demandes de logements sociaux sur notre commune. En lien avec les bailleurs sociaux, les logements portés vacants sont proposés aux personnes qui se sont fait connaître auprès du CCAS. Des mises en relations avec les bailleurs sont faites et seul le bailleur est décisionnaire de l'attribution. Sur la commune 11 foyers ont pu accéder à un logement social et 4 à un logement dans le parc privé.

Portage des repas

Ce service qui existe depuis de nombreuses années, s'adresse aux personnes souhaitant se faire livrer leurs repas à domicile. Plusieurs traiteurs assurent ces livraisons. Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter le CCAS pour plus d'informations.

NOUVELLES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2021

Centre de vaccination

Pour faire face à l'épidémie de covid, le CCAS a choisi de participer à la campagne de vaccination. C'est pourquoi, a été ouvert à 3 reprises un centre de vaccination éphémère à la mairie. 315 personnes en mai et en juin et 215 en décembre ont pu bénéficier de cette action.

Goûter des aînés

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'offrir le repas de Noël de nos aînés en 2020. Aussi le CCAS a proposé aux bénéficiaires de participer à un après-midi récréatif le 22 août. Une cinquantaine de personnes sont venues et ont pu, au son du groupe local « Aux couleurs du son », partager un goûter.

SEVE – Savoir Vivre Ensemble

Depuis la rentrée de septembre 2021, les enfants des classes CM1 et CM2 des écoles « Les Tisserands » et « Les Tilleuls » bénéficient de l'intervention d'une association apportant la philosophie à l'école. Apprendre à penser par soi-même, à réfléchir sur le vivre ensemble nous est paru très important au sortir du dernier confinement dont les enfants sont parfois ressortis avec des inquiétudes, des questionnements et pour certains, un mal de vivre.

Octobre Rose

Pendant le mois dédié au cancer du sein, le CCAS a proposé une journée le 23 octobre. Une photographie



Roger Bayot, Annie Bert et Lydie Monnet lors d'une séquence de vaccination.

est venue présenter des portraits de femmes atteintes de cette pathologie. A la question posée : qu'aimeriez-vous entendre ? La réponse a été : le soutien psychologique, l'accompagnement, le sport et la nutrition. Des professionnelles nous ont donc proposé une conférence sur chacun de ces thèmes. D'autres associations ou professionnelles ont pu exposer et parler de leur métier et de l'accompagnement fait auprès de ces personnes fragilisées par la maladie. Une somme d'argent a été recueillie pour la ligue contre le cancer présente à la manifestation pour nous parler de prévention.

Remise à niveau du code de la route

Le 25 novembre, en collaboration avec la MACIF, une remise à niveau des connaissances du code de la route a été proposée. Ce sont environ 25 personnes qui se sont mises en situation d'examen pour vérifier leurs savoirs et les remettre à jour. Il a fallu un peu de courage à chacun pour éventuellement accepter de s'entendre dire, sur le ton de l'humour, en fin de parcours : « vous n'êtes pas seul sur la route !! ».

Nouveaux panneaux de signalisation



Les abords des écoles sont un espace à protéger par une signalétique visible par les véhicules. C'est pourquoi, la municipalité a décidé de l'implantation à proximité des écoles publiques et de l'école privée, de panneaux verticaux indiquant la présence d'enfants et la prudence nécessaire.

La sécurité, mais aussi la fluidité du centre-ville, est également à l'origine de la mise en place d'un panneau directionnel. Situé route du Vercors, avant le rond-point, il vise à rappeler l'interdiction de la rue des Ecoles aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et à indiquer les différentes directions (Bévenais, Colombe, centre-ville) via la rue Pierre Bonnard ou l'avenue de l'Europe.

MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE : OÙ EN EST-ON ?

A la suite de la constatation de désordres importants sur la maison intergénérationnelle, une analyse technique de la structure du bâtiment a été réalisée par le bureau d'étude TEC BAT.

Cette analyse a relevé quatre pathologies indépendantes : humidité en pied de mur, fissures importantes dans l'angle nord-est et en façade est, dans les voutains en brique du plancher et dans les cloisons du premier étage au droit d'une reprise en sous-œuvre réalisée en 2018.

En conséquence de l'importance des défauts existants, la municipalité a décidé de la réalisation d'une étude technico-économique pour déterminer les travaux nécessaires au confortement du bâtiment et leur évaluation financière. La présentation des résultats de cette étude, prévue au premier trimestre 2022, permettra d'engager une réflexion sur le devenir de la maison intergénérationnelle.



■ La vie municipale

DOSSIER : LES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE



Lors de la séance du conseil municipal du 15 décembre dernier, ont été approuvées 9 délibérations relatives à l'organisation et la gestion des ressources humaines de la commune. Parallèlement à ces délibérations, la commune a adopté ses lignes directrices de gestion et établi un organigramme structuré et détaillé.

Le personnel municipal, c'est plus de 20 agents, issus des filières administrative, technique, animation et exerçant dans des domaines divers : urbanisme, périscolaire, police administrative, entretien des espaces verts, accueil... L'action de la municipalité s'appuie sur l'ensemble de ces techniciennes et techniciens, faisant preuve d'adaptabilité et de réactivité dans un monde sans cesse en mouvement et dans un cadre complexe. Du nouveau régime indemnitaire aux frais de déplacement, la démarche de la municipalité s'inscrit dans un double objectif : l'amélioration des conditions de travail des agents et l'optimisation du service public rendu aux habitants.

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU REGIME INDEMNITAIRE

Un nouveau dispositif indemnitaire a remplacé au 1^{er} janvier 2022 les primes et indemnités existantes sur la commune, aboutissant à une revalorisation des niveaux les plus bas.

Ce régime indemnitaire (RIFSEEP) est composé de deux primes, cumulatives mais qui diffèrent dans leur objet :

- L'indemnité, versée mensuellement et remplaçant l'ensemble des primes existantes. Visant à valoriser les

fonctions exercées, son montant est déterminé selon le niveau de responsabilité et d'expertise requis dans les fonctions. Au regard de ce niveau, ont été retenus 6 groupes de fonctions sur la commune.

- Le complément indemnitaire annuel (CIA), versé annuellement. Facultatif, il permet de reconnaître la qualité de service sur l'année et l'engagement professionnel porté aux missions confiées. Le montant maximum a été fixé à 400 € par an pour tous les agents concernés, et pour tous les groupes et fonctions. Il s'agit d'un dispositif nouveau pour la commune.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL, INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE, ASTREINTES

La durée annuelle de travail est fixée à 1607 heures. Afin de tenir compte de la journée de solidarité, il a été décidé de fixer le cycle de travail hebdomadaire à 35 heures et 15 minutes, et par conséquent de maintenir le lundi de Pentecôte non travaillé. L'annualisation des emplois liés au rythme scolaire a été confirmée. Pour les services techniques, la possibilité du travail en journée continue sera désormais déclenchée par note de service selon les conditions climatiques, et non plus à partir de dates prédéterminées.

S'agissant des heures supplémentaires et complémentaires, le principe du repos compensateur a été confirmé. Afin de reconnaître l'effort consenti par les agents effectuant des heures supplémentaires, il a été décidé de majorer leur temps de récupération de 25 %.

Le conseil municipal a également approuvé l'évolution des astreintes sur la commune. Désormais, elles sont organisées toute l'année en semaine complète (1 agent par semaine). Des astreintes complémentaires pourront être organisées selon les besoins (prévision de neige, manifestations...)



AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE ET FRAIS DE DEPLACEMENT

Les modalités des autorisations spéciales d'absence, notamment celles liées aux événements familiaux, et celles de remboursement de frais de déplacements des agents (formations organisées par la mairie) ont fait l'objet d'une délibération afin de stabiliser les droits des agents.

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Outil obligatoire de gestion des ressources humaines, les lignes directrices de gestion :

- déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- fixent les orientations générales en matière de pro-

motion et de valorisation des parcours (règles d'avancement de carrière notamment)

ET LE NOUVEL ORGANIGRAMME

C'est une importante évolution de la structure de la municipalité permettant la formalisation de blocs fonctionnels, la précision des missions et des responsabilités et la définition des compétences recherchées en lien avec les postes.

L'objectif des recrutements effectués au cours des premiers mois du mandat est d'accroître les liens fonctionnels entre la direction et l'ensemble des agents en intégrant notamment des agents de catégorie B, cadres intermédiaires et de liaison, dans les domaines, des services techniques, des ressources humaines et de la comptabilité.

Cette organisation renforce d'autant la qualité des services auprès de la population.



SERVICE : ENFANCE / ANIMATION

		Missions principales
Adjoint d'animation principal 1 ^{re} classe	Responsable Pôle Enfance	Coordination du secteur : organisation des services, suivi administratif, programmation des animations

Secteur Scolaire et Périscolaire maternelle

		Missions principales
Agent Spécialisé des écoles maternelles principal 1 ^{re} classe	ATSEM	Assistance scolaire technique et éducative et animation périscolaire
Adjoint Technique (ATSEM)	ATSEM	Assistance scolaire technique et éducative et animation périscolaire
Adjoint d'animation	ATSEM	Assistance scolaire technique et éducative et animation périscolaire
Adjoint Technique	Agent d'entretien des bâtiments	Entretien des locaux

Secteur Restaurant Scolaire

		Missions principales
Adjoint Technique	Responsable	Coordination du secteur : commandes - Référent HACCP Service et entretien
Adjoint Technique	Agent de restauration	Service et entretien des locaux
Adjoint Technique	Agent de restauration	Service et entretien des locaux

Secteur Animation Périscolaire

		Missions principales
Adjoint d'animation	Responsable	chef d'équipe : organisation, prévision des ateliers périscolaires
Adjoint d'animation	Animation	Animation et encadrement
Adjoint d'animation	Animation	Animation et encadrement
Adjoint d'animation	Animation	Animation et encadrement
Adjoint d'animation	Animation	Animation et encadrement
Adjoint d'animation	Animation	Animation et encadrement

SERVICE : TECHNIQUES		
		Missions principales
Rédacteur	Responsable des services Techniques	Programmation des travaux Urbanisme Commande publique
Adjoint Administratif principal 1 ^{re} classe	Gestion des dossiers d'urbanisme : préparation pour l'instruction, enregistrement	Urbanisme

Centre Technique Municipal		
		Missions principales
Agent de maîtrise	Responsable du Centre Technique	Coordination du secteur/chef d'équipe
Adjoint Technique principal 1 ^{re} classe	Adjoint au responsable	Bâtiment : électricité
Adjoint Technique principal 2 ^e classe	Agent polyvalent	Bâtiment : plomberie/chauffage
Adjoint Technique	Agent polyvalent	Espaces verts et voirie
Adjoint Technique	Agent polyvalent	Espaces verts et voirie

SERVICE : ADMINISTRATIF		
		Missions principales
Redacteur principal 1 ^{re} classe	Responsable Rh et comptabilité	Adjointe à la DGS/Carrières et paie/Élaboration et exécution budgétaire

Secteur : Secrétariat générale		
		Missions principales
Adjoint Administratif principal 1 ^{re} classe	État Civil	Gestion des dossiers de l'état civil, CCAS, Conseil Municipal
Adjoint Administratif principal 1 ^{re} classe	Élections et cimetière	Listes électorales, élections, cimetière
Adjoint Technique principal 1 ^{re} classe	Accueil et secrétariat	Accueil, dossiers population, secrétariat divers
Adjoint Administratif	Accueil, vie associative	Accueil, associations, salles communales, communication

SERVICE : POLICE MUNICIPALE		
		Missions principales
Adjoint Administratif	ASVP	Police Municipale
Adjoint Technique principal 1 ^{re} classe	Secrétariat	Police Administrative

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Agir pour l'amélioration des conditions de travail des agents, c'est aussi engager une réflexion et une action sur le matériel utilisé. Ces derniers mois, plusieurs acquisitions de la municipalité ont visé à assurer une meilleure sécurité et une réduction des effets des manipulations sur la santé. Ainsi, pour l'école et le périscolaire, une autolaveuse de sols a été acquise offrant maniabilité et légèreté, et plusieurs tabourets ergonomiques ont été mis à disposition. Au sein des services techniques, le parc vieillissant, plusieurs machines ont été achetées : 2 débroussailleuses, 1 taille-haie et 1 souffleur. Il ar-

rive que l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) soit amené à transporter des animaux abandonnés et/ou dangereux : une cage spéciale ainsi que des gants de capture renforcés ont été acquis afin d'assurer une sécurité accrue dans ces opérations.

Au sein des écoles, un rangement du stock de produits (entretien, hygiène...) a été aménagé afin de limiter le transport et la manipulation de cartons volumineux et lourds par le personnel et la perte de temps induite. D'autres lieux de stockage sont à l'étude.

Distribution des repas de Noël aux aînés



De gauche à droite, Géraldine Bardin-Rabatel, Maurice Didier et Ludovic Bal.

Pour la deuxième année consécutive, le repas prévu le 12 décembre à la salle polyvalente de La Grange n'a pas pu avoir lieu en raison d'une accélération de la transmission du virus de la covid.

Le boucher du Grand-Lemps, M. Ludovic BAL, à qui la commande avait été confiée par le CCAS, s'est spontanément proposé pour effectuer à domicile la livraison des repas. C'est accompagné de Mme le Maire, Géraldine BARDIN-RABATEL, et du premier adjoint, M. André UGNON, qu'il s'est rendu chez chaque bénéficiaire. M. UGNON, connaissant parfaitement la ville, avait préalablement préparé soigneusement « la tournée » pour les 110 personnes.

Partis à 8h30, ils ont été chaleureusement accueillis, chacun les remerciant pour cette belle initiative, même si beaucoup regrettaient le repas pris en commun.

Actions citoyennes à la mairie

Le jeudi 23 décembre, Leny, collégien de 14 ans scolarisé au Grand-Lemps, est venu prêter main forte à l'équipe du CCAS et des employées communales pour la distribution des colis de Noël de nos aînés.

En effet, dans le cadre de sa préparation au Brevet des Collèges, entre plusieurs thèmes proposés à développer à l'oral, il a choisi la citoyenneté. Il a donc quatre actions à présenter. Pour ce faire, il

a choisi de venir se joindre à nous pour cette distribution. La Covid a néanmoins restreint son souhait, car par souci de protection des personnes âgées, il n'a pu aller à leur rencontre à domicile. Il est resté en mairie et a donc accueilli les personnes venues prendre possession de leur colis. A noter que pour sa préparation, il a également passé le brevet de premiers secours. Merci Leny pour ton action solidaire.



Une nouvelle carrière pour Fabrice Boissier



Le mardi 28 décembre, Madame le maire et ses adjoints se sont réunis afin de remettre à Fabrice Boissier un présent pour son départ de la commune. Une cérémonie au format très restreint que tous auraient souhaité plus élargie. Était aussi présente Marie-Françoise Jullien qui a fait plusieurs mandats d'élus dans la commune et a donc côtoyé M. Boissier durant plusieurs années.

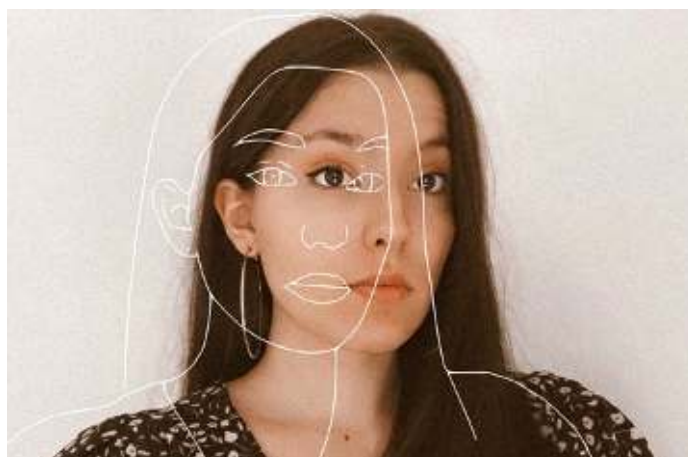
En effet, cela fait 26 ans que Fabrice Boissier est au service de la commune et de ses habitants. Comme l'a rappelé le maire, durant ces 26 années, M. Boissier a eu une belle évolution de carrière, dont il peut être fier, et c'est encore pour évoluer qu'il quitte la commune pour la com-

munauté d'agglomération du Pays Voironnais où il sera responsable du service de relevé des compteurs d'eau.

Tous lui ont souhaité que cette nouvelle page de sa vie professionnelle soit pleine de moments riches en expériences et en convivialité. Et c'est au nom de la ville et de tous les partenaires qui ont travaillé avec lui, que Madame le maire l'a remercié très chaleureusement pour son implication, implication qui a contribué à améliorer le quotidien de nos concitoyens. M. Boissier a reçu en cadeau de départ un bon d'achat des chèques cadeaux de Bièvre Est, ainsi qu'un présent de la part du comité social du personnel communal.

Bienvenue à Candice Blanc-Mathieu

Candice BLANC-MATHIEU a rejoint la mairie le 3 janvier pour six mois en tant que stagiaire. Créative, autodidacte et de plus en auto-entrepreneuriat avec la création d'une boutique en ligne, elle est actuellement étudiante en Bachelor Communication Digitale à Com-nicia. Elle sera encadrée pendant toute la durée de son stage par Stéphane DE MAGALHAES TEIXEIRA, conseiller délégué à la communication et aux réseaux sociaux de la ville.



Il lui a expliqué l'idée qu'il avait en tête pour la carte de vœu et pour la couverture de ce premier Vivons de l'année : représenter et styliser certains fleurons du patrimoine lempsiquois, à savoir la mairie, anciennement distillerie Dutruc et maternité Paulin, et le beffroi qui est l'unique trace de la première église de terre de Lemps, le tout entouré de végétations comme la rose et les feuilles d'absinthe, en clin d'œil à la ville.

Donc, en première de couverture, vous pouvez découvrir un avant-goût de son talent car oui c'est bien elle qui l'a dessinée !

Renouvellement de la convention de gestion avec le CEN Isère



Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Isère – AVENIR est gestionnaire de la réserve naturelle nationale « La Tourbière du Grand Lemps » par délégation de l'Etat depuis 1994. Les missions de gestion confiées au CEN sont précisées dans des conventions de gestion successives.

En présence de Mme Gadou, sous-préfète, Mme Barani, maire de Châbons et présidente du CEN, de Madame le maire Géraldine Bardin-Rabatel, d'Alain Collet et de Roger

Bayot, membres du conseil d'administration du CEN, d'élus, de représentants de la DREAL, de chasseurs et de propriétaires, la confiance en la gestion du CEN a été renouvelée par le comité consultatif, avec l'approbation de la nouvelle convention.

Plus d'informations et rapports d'activité sur :

<https://www.cen-isere.org/>

Retrouvez également deux articles du CEN Isère dans ce journal (page 26).

PORTRAIT D'ÉLUS

AGNÈS BOULLY-FÉLIX

Pour Agnès Bouilly-Félix être au service des autres fait partie de son ADN, bibliothécaire depuis trente ans, elle reste attachée à la notion de service public. Elle a eu envie d'aller voir la vie municipale du côté des élus. Il faut dire que dans la famille Bouilly-Félix l'esprit familial pourrait se traduire par ce mauvais calembour : pompiers-bon œil. Fille d'un ancien élu municipal du Grand-Lemps, lui-même pompier volontaire et chef de corps, Agnès est mariée à un pompier volontaire, elle est aussi mère d'un fils pompier professionnel, d'une fille pompier volontaire, elle peut donc reprendre à son compte la phrase récurrente de son papa qui disait : « s'engager c'est l'art de se prendre la tête et de vivre des moments très forts ».

Mais on ne se refait pas, on reste toujours la fille de quelqu'un et son père c'était « quelqu'un » comme on dit. Et l'on voit bien que les valeurs paternelles sont ancrées dans la culture d'Agnès. Certes, trop souvent elle est allée « voir si la rose au jardin est éclos », en bonne fille de rosiériste les roses ont occupé une grande partie de sa jeunesse. La famille Félix fait corps avec le vil-

lage du Grand-Lemps depuis plusieurs générations :

« Je suis contente d'être dans une équipe d'élus qui donne envie aux gens de s'installer au Grand-Lemps, c'est un peu comme entre les valeurs de mon père et celles de mes trois enfants j'ai le sentiment d'être un maillon de transmission. Depuis mon enfance, j'ai vu disparaître des commerces, des entreprises, je me sens rassurée de voir des commerces revenir, je souhaite de tout cœur que cette dynamique persiste ».

« Je connais bien la vie au Grand-Lemps, celle d'avant et celle d'aujourd'hui, je me souviens de ces moments d'enfance où l'on décorait des chars dans la grange de la ferme, je voudrais faire perdurer l'esprit du village, ses traditions. Mais aussi, j'aimerais que notre projet de remettre à jour les sentiers abandonnés se mette rapidement en place. Il est des choses qui sont un plaisir que je ne dissimule pas, par exemple en tant que bibliothécaire je suis fière de la médiathèque la Fée Verte ».

« Autre point étonnant pour moi en



tant que coordinatrice des référents de quartiers, je suis toujours surprise de m'apercevoir que certains habitants ne connaissent pas le nom de leur quartier, alors que pour moi le nom des quartiers fait partie de mon vocabulaire d'enfant. Mais c'est l'échange normal entre les natifs et les nouveaux habitants. »

Le recensement sur la commune : c'est parti

Le recensement de la population permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...) et les logements.

Le recensement joue un rôle important pour la vie des communes, à titre d'exemple le financement par l'État

des communes est déterminé par le nombre d'habitants sur les communes.

Il est assuré sur la commune par 5 agents recenseurs du 20 janvier au 26 février. Merci de bien les accueillir.



Abigaël Reygnier



Carine Herek



Virginie Bert



Luca Michel



Danielle Collet

Les séances du conseil municipal



M. Bruno Amy, directeur de la MLR, lors de sa présentation avant le conseil municipal du 15 décembre dernier.

L'intégralité des comptes-rendus des séances du conseil municipal est disponible sur le site internet de la mairie (<https://www.le-grandlemps.fr/>).

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2021

Convention d'adhésion au futur groupement d'achat d'électricité 2023-2025

Créé en 1994, TE38, territoire d'énergie Isère, est un établissement public (syndicat mixte ouvert) qui a pour vocation de regrouper l'ensemble des collectivités de l'Isère pour œuvrer en faveur de la transition énergétique. Il intervient notamment dans l'achat d'énergie. Afin de bénéficier de meilleurs prix sur le marché en fédérant les besoins et de profiter de l'expertise de TE38, l'adhésion au groupement de commande constitué pour la fourniture d'électricité et de services associés a été autorisée.

Réalisation d'un diagnostic sur l'éclairage public

Le diagnostic du patrimoine relatif à l'éclairage public permet l'analyse technique et financière du réseau par un bureau d'étude afin d'établir un état des lieux de ce patrimoine

(points lumineux, armoires de commande...). Il constitue une aide à la décision pour la mise en œuvre d'une gestion énergétique optimale du réseau d'éclairage public ainsi que l'élaboration de la cartographie informatique du réseau sur la commune.

Convention de partenariat relative à l'organisation du Ticket culture

Le Ticket culture est une manifestation culturelle annuelle composée d'environ une douzaine de spectacles proposés au cours de l'automne sur le territoire de Bièvre Est. Il est organisé par un groupe de travail, composé d'élus de chaque commune, d'habitants du territoire, et de référents associatifs. La convention de co-organisation du Ticket culture pour trois saisons culturelles a été approuvée.

Réalisation de l'analyse des besoins sociaux de la commune – recrutement d'un vacataire

L'analyse des besoins sociaux (ABS) consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Cet outil permet à la col-

lectivité d'analyser les besoins réels de sa population en matière d'aide sociale (familles, jeunes, personnes âgées, handicap, personnes en difficulté) afin de mettre en place une action générale de prévention et de développement social dans la commune adaptée. Afin d'aider à la réalisation de cette analyse, il a été décidé du recrutement d'un vacataire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2021

Présentation liminaire de la mission locale rurale

En attendant la réorganisation future du Centre socioculturel Lucie Aubrac, la ville du Grand-Lemps met à disposition de la mission locale rurale (MLR) un bureau au sein de la mairie. En amont de la séance du conseil, M. Bruno AMY, directeur de la MLR, a présenté les missions et les modalités de fonctionnement de celle-ci aux conseillers municipaux.

Délibérations relatives à la fonction publique territoriale

La séance du conseil du 15 décembre 2021 a été principalement dédiée à l'organisation et au fonctionnement des ressources humaines de la commune. Les délibérations votées sont présentées pages 11.

Service mutualisé « instructeur des autorisations du droit des sols » (IADS)

Le service IADS constitue un outil juridique de mutualisation et de rationalisation des moyens de la CCBE et des communes dans la mise en œuvre de l'application du droit des sols, notamment dans l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme. Une convention ayant pour objet de définir les modalités de travail en commun entre, d'une part, le maire, autorité compétente pour délivrer les actes et, d'autre part, le service instructeur de la communauté de communes Bièvre Est, a été approuvée par le conseil municipal.

■ Ça se passe sur la commune

Petit Louis veut rester chez lui !



Océane, rosière 2021, Louis et Maude Bridenne, la maman.

Certains nouveaux nés ont une telle âme lempsiquoise qu'ils préfèrent naître au Grand-Lemps, c'est le cas de Gabriel Després né en l'an 2014 et du petit Louis Bridenne qui est né le 28 septembre 2021 dans sa maison familiale. Certes les philistins argumenteront sur le fait que leurs mamans n'ont pas eu le temps de se rendre à

la maternité. Mais dans la famille Bridenne on « croit au Père Noël », le décès de la grand-mère et l'arrivée inopinée du petit Louis sont vécus comme un signe du destin.

Il y a chez la famille Bridenne une longue lignée de lempsiquois, plusieurs générations même, mais aussi une lignée de rosières, dont notre actuelle rosière la lumineuse Océane.

Le petit Louis est une belle surprise pour la famille Bridenne. Lorsque la maman d'Océane lui a annoncé tardivement sa grossesse qui fût une surprise déjà pour elle-même, Océane est restée dubitative mais il faut dire que c'était un premier avril, on comprend facilement son incrédulité dans un premier temps.

Donc, petit Louis (Loulou pour les intimes) a été une agréable surprise pour tout le monde, surtout pour le papa qui lui est originaire de Saint Omer, mais qui a finalement trouvé sa place au sein d'une famille qui est lempsiquoise jusqu'au bout des ongles.

Donc la fratrie composée de : Angelina, Jérôme, Brandon et bien sûr la célèbre Océane et Louis, autre star de la maisonnée, a préparé Noël avec le bébé au sein de la crèche familiale.

Pour Océane notre rosière, l'année 2021 est celle des larmes de joie, une première fois en apprenant qu'elle était sacrée rosière, ce qui était le rêve de sa grand-mère et une autre fois en apprenant l'arrivée du petit Loulou.

Petit Louis avec ton doux visage de beau gosse et puisque tu sembles si attaché à notre village, bienvenue chez toi.

Succès pour la boîte aux lettres du Père Noël !

La boîte aux lettres d'un rouge étincelant, toute coiffée de blanc est venue se poser sous la halle cette année.

Sa présence n'a pas échappé aux enfants et très vite la nouvelle a circulé dans le village et même aux alentours.

Pendant plusieurs jours, ce n'est pas moins de 120 enfants qui y ont déposé leurs lettres : à l'intérieur, des petits mots, des collages, dessins exprimant leurs souhaits et créations originales qui ont été relevés quotidiennement par les lutins.



Yvonne Gioanni, une vie centenaire



Yvonne Louise Augusta GIOANNI, notre centenaire du Grand-Lemps disparue le 19 octobre 2021 à 100 ans, racontée par son fils Jacques.

La vie d'**Yvonne Gioanni, née Virieu en 1921**, raconte une époque où l'on naissait dans sa maison et l'on y mourait. Ses parents et grands-parents se prénommaient Auguste ou Augustin, puis venait une série de Joseph Virieu.

La vie d'Yvonne est intimement liée à l'histoire de la paysannerie-ouvrière et bien sûr à la révolution industrielle du 20ème siècle. Naître et mourir dans sa maison familiale comme Yvonne Gioanni et la marque d'un passé révolu.

Madame Gioanni serait ce que l'on nomme aujourd'hui une « mère courage ». Toute sa vie a été consacrée à faire vivre la maison, travailler à l'usine, nourrir les bêtes, garder la maison familiale, soigner les membres de la famille malades ou handicapés. Les progrès de la médecine actuelle auraient sans doute soigné ces maladies et ces handicaps, mais à cette époque on ne savait pas réparer un genou, ou une hanche fatiguée.

Leur maison n'était pas seulement un toit, c'était aussi le seul bien à défendre, le repère d'une génération de Virieu et de Gioanni, le foyer...

Yvonne Virieu après la seconde guerre mondiale épousera Jean Gioanni, un chasseur alpin venu de Marseille faire son service militaire à Grenoble, enfin pas tout de suite, Monsieur Gioanni n'est pas trop tenté par le Service du Travail Obligatoire en Allemagne (STO), il choisit plutôt la Résistance.

La famille Gioanni-Virieu est ancrée dans notre territoire depuis des décennies, ils sont de ceux qui font tourner les pages du temps (pagus). Mais c'est aussi une vie de labeur et de devoir, de travail en usine et d'artisanat en même temps. Les usines, le tissage, usine Meyer (devenue Mayor), usine de cheminées du Grand-Lemps, entre autres pour ce couple laborieux.

Le père et l'oncle monteront ensemble dans l'actuelle

maison une scierie (Gioanni et Virieu), ils fabriquaient des échelas, des piquets, des châssis de serres, des douelles de tonneaux...

Monsieur Gioanni, le père de Jacques décède en 1975, la grand-mère est malade, Yvonne la mère et son fils Jacques devront plus tard s'occuper aussi de l'oncle rongé par la maladie et la dureté du travail.

Seule la retraite donnera enfin une liberté à Yvonne Gioanni, elle participera à tous les voyages organisés par le club des anciens du Grand-Lemps, comme un besoin d'aller loin quand on a des racines aussi profondes et que l'on a la certitude de savoir dans quelle maison s'arrêtera sa vie.

Yvonne Gioanni, si elle avait des points communs avec l'héroïne de Flaubert, ce personnage du roman « un cœur simple », n'était en rien une femme soumise se contentant de se consacrer aux autres. Certes, c'était une femme de devoir mais qui savait profiter de la vie...

Jacques et sa mère auront eu peu de temps pour se consacrer à leurs loisirs, les malades demandaient beaucoup de temps. Plus tard, Jacques devra aussi s'occuper de sa maman, en cette fin de vie où le corps devient la caricature de lui-même.

Jacques Gioanni ne semble pas vraiment regretter son célibat, il évoque sa mère comme une femme douce et tendre (presque trop, dit-il). Peut-être n'a-t-il pas pu consacrer assez de temps pour ses passions et loisirs, la chasse, la pêche, le rugby, son engagement comme pompier volontaire.

Depuis la disparition d'Yvonne Gioanni, il est désormais seul dans sa maison qu'il a tant investie, mais dans cette maison habitée depuis des siècles par ses ancêtres et si chargée d'histoire peut-on vraiment être seul...



Rénovation des logements « Les Chaumes »



Avant



Après



Groupe ActionLogement

Le groupe SDH « Les Chaumes » se compose de 4 bâtiments comportant 56 logements allant du T1 au T5. Les bâtiments A et B ont été construits en 1972 tandis que les bâtiments C et D datent de 1975.

La SDH a mandaté une équipe de maîtrise d'œuvre afin de réaliser un diagnostic architectural et thermique de l'ensemble immobilier. Les travaux à réaliser sont le résultat d'un constat fait sur les améliorations à apporter en termes d'isolation et de chauffage.

Actuellement les bâtiments sont classés en étiquette DPE E. Après travaux et grâce aux travaux sui-

vants, la nouvelle étiquette énergétique visée est la B. Le gain de performance énergétique des logements permettra aux locataires de faire des économies d'énergie.

Concrètement, la toiture et l'isolation des combes seront refaites à neuf, les portes d'entrées et les menuiseries extérieures (y compris les volets) seront changées. Les façades seront isolées par l'extérieur, un SAS d'entrée va être créé et de nouvelles portes de halls installées. L'eau chaude et le chauffage ne seront plus assurés par les chaudières gaz collectives mais par deux chaudières bois à granulés avec un stockage enterré. La VMC sera également remplacée et une mise en conformité électrique des logements sera réalisée. Par ailleurs, les murs et plafonds des locaux non chauffés, tels que les caves et halls, seront isolés.

Ce bouquet de travaux représente un axe prioritaire pour la SDH afin d'apporter un confort thermique à ses locataires. Le projet a été présenté aux locataires lors d'une réunion publique le 7 octobre 2021. Le coût de cette opération s'élève à 2,3 millions d'euros TTC, soit un investissement de 41 160 € par logement. Les installations de chantier auront lieu à partir de mi-février 2022, pour un démarrage effectif des travaux en mars prochain. Fin des travaux prévue pour septembre 2023.

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un investissement plus large réalisé par le bailleur social pour réduire les consommations énergétiques de ses locataires : la SDH investira 100 M€ dans la réhabilitation thermique de son parc immobilier entre 2021 et 2030 (la même somme avait déjà été investie entre 2011 et 2020).

Géraldine Alberti, psychologue spécialisée dans l'accompagnement psychologique et émotionnel



On éprouve un sentiment de quiétude lorsque l'on est en présence de Géraldine Alberti, il faut dire que la

quiétude c'est aussi son métier. Cette psychologue est revenue s'installer auprès de ses attaches familiales au Grand-Lemps. Elle donne l'impression d'être une jeune fille, mais elle est néanmoins la mère d'un adolescent scolarisé au collège du Grand-Lemps, lui-même déjà tourné vers les autres.

Géraldine est hypnothérapeute et praticienne (EFP), technique de libération émotionnelle. Son accompagnement basé sur l'écoute et le respect de la confidentialité, vous aidera à passer une période difficile, deuil, phobies, stress, trouble du sommeil... Selon Géraldine il n'est jamais trop tard pour prendre soin de soi et de sa vie. C'est même toujours le bon moment.

Pour joindre Géraldine Alberti : 06 84 72 15 54

Réunis autour de la lecture



Photo : École du Blog

Le 17 décembre 2021, à la médiathèque La Fée Verte au Grand Lemps, a eu lieu une passionnante rencontre !

Le Cercle de Lecteurs du collège Liers et Lemps a invité le Club Lecture de la Fée Verte, ainsi que les personnes souhaitant y participer, pour une séance commune de présentation de livres ayant marqué l'adolescence de chacun. Animée par Hervé Chavant (professeur documentaliste au collège Liers et Lemps) et Sabine Guetaz (bibliothécaire, Communauté de communes Bièvre Est), la séance a rassemblé une trentaine de personnes (collégiens, lycéens, adultes) à la médiathèque La Fée Verte. Tour à tour, chacun a pu évoquer un livre marquant de son adolescence.

Cet événement a été très apprécié car il a permis de rassembler plusieurs générations autour d'un même thème, la lecture, et de partager les différentes opinions, les émotions et les souvenirs de chacun.

Et vous, vous souvenez-vous d'un livre qui vous a marqué, touché, ou que vous avez simplement envie d'apprécier ? Eh bien, venez donc le partager lors du prochain Cercle de Lecteurs !

Camille BENABDENBI et Héloïse USAI, élèves de 3ème, École du Blog collège Liers et Lemps

Entretien de la végétation par RTE

Afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages, des travaux d'élagage et d'abattage sont entrepris sur la commune par RTE, le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français. Ces travaux ont lieu du 10 janvier au 1^{er} avril 2022.

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse suivante : https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf



Le recensement, c'est sûr !

Vos données sont protégées : seul l'Insee y a accès, et est tenu au secret statistique.





Stella GASQUET
Assistante Commerciale
contact@speed-gobelets.fr
06-78-62-41-17



SPEED Gobelets

Gobelets réutilisables "Le vrai écolo-gobelet"

Facturation : 84 chemin de parnémie 38690 Le Grand Lemps
Atelier : 100 Rue Jacquard 38690 Le Grand Lemps
ZA Les Chaumes
www.speed-gobelets.fr

■ La vie associative et scolaire

Hand Bièvre Terres Froides

NOUVELLE ANNÉE MAIS MÊMES PERSPECTIVES POUR LE HAND BIÈVRE TERRES FROIDES



Après quatre mois de reprise sportive malgré une situation sanitaire toujours très incertaine, les collectifs du Hand Bièvre Terres Froides et de l'entente Pays de Bièvre Handball poursuivent la compétition en ce début d'année 2022 pour les secondes phases. Si les résultats de matchs des différentes équipes sont encourageants, le travail collectif et individuel aux entraînements se poursuit grâce à l'investissement des entraîneurs pour des joueurs toujours très motivés.



Avec ses 191 licenciés, chaque catégorie d'âge est représentée en ligue AURA et les membres du bureau s'attellent toujours à articuler le bon déroulement de la vie du club.

Ainsi, des stages pendant les vacances ont été réalisés et sont reprogrammés, le pack sportif inclus dans le prix

de la licence est en cours de finalisation, le passage du Père Noël en section BabyHand a été très apprécié, le déplacement sur un match de très haut niveau proposé et, après la réussite de la soirée "Diots et vins primeurs" les prochaines manifestations sont en préparation : le loto le 27 février et la St Patrick le 18 mars... A noter dans vos agendas !

Pour conclure, l'ensemble du bureau du Hand Bièvre Terres Froides présente ses meilleurs vœux à ses adhérents, partenaires et habitants du bassin de la Bièvre. Que ces douze prochains mois soient synonymes de joie, amour, santé, réussite et de handball évidemment !

N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook : Hand Bièvre Terres Froides

Instagram : @handbievreterresfroides

Secours catholique



L'équipe locale du secours catholique et des élèves du Lycée Saint Exupéry de Saint Siméon de Bressieux, organisent une « BRADERIE ECO-SOLIDAIRE » le samedi 19 Février 2022 de 9H00 à 17H00 au Foyer Municipal du Grand-Lemps.

À prix très réduits, vous trouverez des vêtements pour enfants, femmes et

hommes, pour les saisons été/hiver. Les consignes sanitaires seront affichées à la porte de la salle.

Pour joindre le secours catholique :
secourscatholique.legrandlemps@gmail.com

Air Grands Lynx



Une fin d'année sur les chapeaux de roues. Malgré l'annulation des 20 ans du club et de la Roller Night reportée à une date ultérieure, le bilan de cette fin d'année reste très positif et de bon augure pour la suite. Le club souhaite remercier l'ensemble de ses adhérents et bénévoles pour cette année 2021 compliquée par cette situation sanitaire. Chaque lynx a été acteur de la survie du club par son implication, sa présence ou tout simplement son soutien.

En cette nouvelle saison sportive, le club a pu proposer à l'ensemble de ses adhérents des cours et des championnats. Nous constatons de bons résultats sportifs pour l'ensemble des catégories : Les U15 - U17 - U20 accèdent à la poule France et visent chacune une finale. L'équipe sénior qui évolue en National 2 est actuellement troisième de sa poule. L'école de Roller Hockey se porte bien, les enfants progressent et par-

ticipent régulièrement à des tournois loisirs. Les trois écoles de Roller Loisir font le plein, c'est environ 50 patineurs toutes les semaines. La section Roller Hockey adulte se porte également très bien et reste ouverte à de nouveaux adhérents tout au long de la saison.

FORMATION ET EMPLOI :

Le club souhaite rester dans une continuité pédagogique avec la formation et l'emploi de ses cadres. Cette année, Théo Rochereau est en contrat de professionnalisation à temps plein et suit un certificat de qualification professionnel en Roller Hockey.

HAUT NIVEAU :

Le club compte parmi ses adhérents une championne du monde. C'est une grande fierté pour un club rural. Charlotte Chantre n'est pas la seule à prétendre au haut niveau. Parmi nos Lynx, nous avons eu 3 de nos U18 qui ont participé aux interligues organisés par la fédération. Parmi eux, Jean Desson et Paul Larcher sont convoqués lors de la prochaine étape de détection des équipes de France. Arthur Chantre n'est pas passé mais il est intégré dans l'équipe première depuis le début de saison et on ne doute pas de son potentiel. Chez les U16 égale-

ment, c'est quatre Lynx qui ont participé à la détection régionale. Lors de la dernière étape ils étaient 16 et seulement 3 Lynx, Antonin Faurite, Antonin Luyton et Luca Rastello ont été convoqués pour la demi-finale de la coupe des ligues. Une demi-finale maîtrisée par Rhône Alpes qui se qualifie en finale. Lenny Avenel qui était dans les 16 meilleurs U16 de Rhône Alpes reste déterminé à gagner sa place.

Les inscriptions restent ouvertes tout au long de cette saison.

LYNX UN JOUR, LYNX TOUJOURS



Christophe SMITT, vice-président du club, et les U16 lors de la demi-finale de la coupe des ligues.

Le Lempsiœur en bonne voix !



Au mois de décembre dernier le groupe vocal a enchanté le public avec son concert de Noël. Grâce à un répertoire moderne et rythmé, les spectateurs ont été emportés.

Le Lempsiœur recrute de nouveaux choristes dans tous les pupitres.

Vous aimez chanter ?

Vous aimez la variété française ?

Venez nous rejoindre !



Répétitions : Tous les vendredis soirs de 20h à 22h (dans le respect des gestes barrière), à l'Espace Claude Terrasse, 451 chemin du Barbaillon, le Grand Lemp.

Programme en cours : « Beau malheur » Emmanuel Moire, « Bonjour, merci » Arcadian...

Nous mettons des fichiers voix à votre disposition pour travailler à la maison.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Cristine Rigollot, présidente, sur le mail lempsichoeur@hotmail.fr / Site : lempsichoeur.fr

Nous vous convions à notre prochain concert le samedi 12 mars 2022 au foyer municipal du Grand Lemp.

Triste au revoir à deux cyclistes du Cyclo Loisir de la Bièvre

En Novembre dernier **André Bouzon** et **Gilles Garboud-Billot** s'en sont allés subitement.

André, l'ami Dédé, le cyclo attentif, discret, respectueux savait accompagner le dernier du groupe mais il savait aussi cumuler les dénivelées et les km. Il avait, certes, quitté Le Grand-Lemps depuis quelques années pour s'installer au Lavandou et se faisait une joie d'y accueillir les cyclos de la Bièvre pour un séjour en Juin prochain sur ses circuits des Maures qu'il connaissait maintenant parfaitement bien. Quand il revenait dans la région, auprès de ses en-

fants, il ne manquait pas une sortie avec le club dans les Chambaran ou en Chartreuse !

Quant à Gilles, habitant Bévenais, ce cycliste chevronné roulait plutôt en solitaire ces dernières années nous pouvions le croiser quelquefois dans les randonnées des clubs voisins ou bien sur l'Ardéchoise, son périple favori. Toujours très prévoyant, il prenait soin de son matériel et ne laissait rien au hasard !

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que les amis cyclos de la Bièvre leur ont rendu un dernier

hommage. Chacun gardera de l'un et de l'autre une anecdote, un sourire, un moment d'amitié partagé. Par leurs pensées chaleureuses et affectueuses, ils adressent à leur famille, leur amitié sincère et leur profonde sympathie.

Au Revoir Dédé, Au Revoir Gilles.



Gilles Garboud-Billot, 2^e en partant de la droite, au départ pour Banon, village des Alpes-de-Haute-Provence.



André Bouzon au Col du Marais dans le massif des Aravis.

Football Club Lempsiquois Vétérans



Le Foot Club lempsiquois vétérans (FCLV) a été créé en 1990 par des anciens joueurs du Football club lempsiquois (FCL). Il a donc plus de 30 ans et continue à réunir les amoureux du foot et des moments conviviaux. Ce club a pour objectif de maintenir une pratique du ballon dans

un esprit de fair-play et de détente, accompagnée de repas et de bonne humeur.

Inscrite au Challenge de l'Amitié Nord comptant plus de 50 équipes en 2021 réparties en poules, l'équipe joue les vendredi soir à 20h, au stade du Grand-Lemps ou à l'extérieur (Nord Isère). Sans qualification ni attribution de points, chaque partie, à 11 contre 11, est suivie d'un repas organisé par l'équipe receveuse, où l'on refait le match, toujours avec humour, et crée des liens.

Les vétérans se mobilisent aussi pour la vie de la commune par plusieurs manifestations : vente de diots, paël-



la, tournoi de foot en salle... et ont récemment tenu la buvette pour le marché de Noël. La saison est clôturée par un week-end avec les familles. Encore un moment de partage fort.

Si vous aimez le football et la convivialité, n'hésitez pas à nous contacter : 06 64 45 64 83





Terres Froides Basket

Le Club Terres Froides Basket vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Le pédibus destiné aux enfants de l'école primaire, mis en place pour la première fois cette année sur les communes d'Apprieu, Colombe et Le Grand Lemps avec une vingtaine d'enfants, qui peuvent s'entraîner une fois par semaine dans le gymnase de sa commune, encadré par nos salariés Benjamin et Clément.

Nous intervenons au collège de Le Grand Lemps durant la pause du midi, le jeudi pour les 6^e et 5^e et le vendredi pour les 4^e et 3^e, qui rassemble plus d'une dizaine de collégiens. C'est un moment de découverte et d'initiation encadré par nos salariés.

Nous avons créé une section U5, elle compte une dizaine d'enfants accompagné d'un parent, c'est un moyen ludique de contribuer à la construction de la motricité fine de son enfant, mais aussi et avant tout de passer un bon moment en famille.

A la mi-saison, nos équipes séniors montrent un beau visage. Du côté des garçons, dans une poule de national 3 très relevée, ils se battent et réussissent à gagner des matchs, notamment contre le leader Montpellier à la maison juste avant la trêve. Quant à la pré-nationale, les filles parviennent à gêner le haut de tableau.

Les bénévoles de TFB ont organisé une vente de rougailles saucisses sur le marché de Le Grand Lemps fin novembre, plus de deux cents portions vendues et un moment d'échange très apprécié.



Pour ce qui est des événements à venir, le prochain stage basket aura lieu durant les vacances d'hiver. Deux formules : le multi-activité pour les plus jeunes, de 7 à 13 ans, qui se déroulera du 14 au 18/02/22, avec 3 activités prévues : Réalité Virtuelle, Laser Game, et Escape Game. Et le performance pour les 13 ans et plus, du 21 au 25/02/22. Infos et réservations auprès de nos coachs Benjamin et Clément, plus d'informations sur le site et le Facebook du club.

N'hésitez pas à venir soutenir nos séniors lors de la deuxième partie de la saison les samedis, 20 heures à la Grange Le Grand Lemps ou l'Envol Apprieu, date et lieu des matchs sur le site du club.

Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site www.terresfroidesbasket.com

Retour sur le concert de fin d'année de la Musique des Terres-Froides

Dimanche 19 décembre dernier, La Musique a partagé l'affiche avec Les Copains de Chartreuse, magnifique chœur d'hommes d'Entre Deux-Guiers, qui nous a ravi avec ses voix chaleureuses et son répertoire de Noël. En seconde partie, l'harmonie s'est régalée en vous interprétant ses morceaux choisis pour l'occasion : un joli panel varié d'optimisme, d'énergie et d'émotion.

Très beau concert devant une salle comble, et un public visiblement comblé... Mais finalement ce sont les musiciens qui étaient les plus heureux : après deux ans sans concert, quel bonheur de rejouer enfin face au public !

RAPPEL : Nos répétitions sont toujours ouvertes au public, installez-vous au cœur de l'orchestre...



Découvrez l'étendue du travail nécessaire pour monter un programme, comprenez la gestuelle du chef d'orchestre, échangez avec les musiciens au sujet de leur partition... et entendez chaque instrument selon la place que vous choisirez dans l'orchestre.

Découvrez ainsi la vie d'une harmonie, entité conviviale et accueil-

lante, joyeuse et solidaire. N'hésitez pas, venez le samedi de 18h à 20h, espace Claude Terrasse au Grand-Lemps (infos au 04.76.55.82.81). Vous serez les bienvenus et sans nul doute ravis de cette immersion dans le monde un peu secret d'une harmonie qui prépare ses prochains concerts ! (Pass sanitaire et masque de rigueur)



COMITE DE JUMELAGE LE GRAND LEMPS/DOGERN

C'est avec un grand plaisir que nous vous informons de la constitution du nouveau bureau de notre association, suite à l'assemblée générale du 5/11/2021.

Président : Alain BLONDEL
Vice-Président : Alain VILLATE-FONTAINE
Trésorière : Annie GACON
Trésorier adjoint : Michel CUZIN
Secrétaire : Gisèle LABORDE
Secrétaire-adjointe : Emmanuelle FROSSARD

La nouvelle équipe va développer avec dynamisme ses projets dont certains comme : réunir au printemps tous les adhérents et autres personnes qui le souhaiteront à une rencontre autour d'un convivial repas.

Le 9/10 Juillet 2022 en Allemagne se déroulera à DOGERN "la Dorffest" grande fête des associations. Nous y serons présents, sur un stand avec des spécialités locales. En 2023, nous fêterons le 35 anniversaire du jumelage entre nos deux communes, nous espérons qu'un grand nombre de Lempsiquois à cette occasion se déplaceront grâce aux moyens mis en place par notre comité. Pour les jeunes de tous âges, nous explorerons divers dispositifs pour favoriser des échanges et initiatives soutenues par l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse (OFAJ).

Tous ces projets sont conditionnés par l'évolution des conditions sanitaires.

Site internet : jumelage-le-grand-lemps-dogern.webnode.fr

Mail : jumelagedgl@orange.fr

Facebook : [jumelagedgl@orange.fr](https://www.facebook.com/jumelagedgl@orange.fr)



Les membres du comité de jumelage lors d'une réunion à la mairie. De gauche à droite : M. Alain Villate-Fontaine, Mme Géraldine Bardin-Rabatel, M. Michel Cuzin, Mme Gisèle Laborde et M. Alain Blondel

Le CEN Isère à votre écoute

LE CEN ISÈRE SOUHAITE ENTENDRE VOTRE AVIS !



A l'occasion du renouvellement du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière du Grand-Lemps, qui a lieu tous les 10 ans, le CEN Isère souhaite faire participer les riverains à sa construction. L'objectif de cet outil stratégique est de veiller à la préservation du site, tout en favorisant son intégration dans le paysage local. Vous avez des attentes ou des suggestions ? Venez partager votre imagination et vos idées et ainsi prendre part à la programmation des futures actions qui y seront développées !

L'équipe du CEN Isère vous accueillera le samedi 26 février à 14h au Foyer Municipal du Grand-Lemps. Votre avis nous intéresse, alors venez nombreux !

Afin de respecter les mesures sanitaires qui seront en vigueur à la date de l'évènement, un passe sanitaire pourra vous être demandé, entre autres mesures.

UN RENDEZ-VOUS AVEC LA FORÊT



Venez partager votre amour de la forêt avec le CEN Isère ! Pour célébrer la Journée Internationale de la forêt, l'équipe du CEN Isère vous donne rendez-vous le dimanche 20 mars à 10h, sur l'aire sud de la Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière du Grand-Lemps (Châbons), pour découvrir la vie des boisements qui l'entoure. Cet évènement en accès libre est gratuit pour tous. Venez en famille ou entre amis, et prévoyez de bonnes chaussures !

Pour plus d'informations, contactez le CEN Isère par email à grand-lemps@cen-isere.org ou par téléphone au 09 84 36 01 52.



L'ADMR est le **premier réseau français associatif employeur au service des personnes.**

L'association intervient chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement pour **bien vivre chez soi**, pour un peu plus de confort ou pour retrouver un équilibre familial.

L'association ADMR de BEVENAIS - LE GRAND LEMPS est présidée par Marie-Françoise JULLIEN et animée par une équipe de 6 bénévoles qui s'occupe des visites à domicile (évaluations initiales et réévaluations annuelles), de la comptabilité, des encaissements, de l'organisation des réalisations locales...

Sur l'année 2020, l'association a accompagné 106 clients-bénéficiaires. Elle emploie 15 salariés, dont une secrétaire qui assure l'accueil téléphonique et physique, la planification des interventions, la gestion des dossiers, qui accueille et soutient les aides à domicile et auxiliaires de vie qui interviennent sur les communes **de Bévenais et de Le Grand-Lemps.**

Le personnel d'intervention vous aide, selon les besoins, pour :

Les services aux seniors :

- Ménage, entretien du linge, repassage
- Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts

- Transport accompagné (courses)

L'accompagnement du handicap :

- Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts
- Accompagnement aux sorties extérieur : promenades, sorties...
- Transport accompagné pour les courses et les RDV médicaux...

Ces prestations peuvent être financées, sous certaines conditions par l'APA, les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF. Elles ouvrent droit à une réduction ou un crédit d'impôts.

Les CESU sont acceptés. L'association peut vous accompagner dans vos démarches de demande de prise en charge financière.

Toute personne souhaitant s'engager bénévolement et rejoindre les équipes locales dans nos communes d'intervention est la bienvenue et peut contacter l'association.

ADMR de BEVENAIS-LE GRAND-LEMPES

6, rue des Ecoles

38690 LE GRAND LEMPS

Téléphone : 04 76 55 52 92

Mail : admrins@fed38.admr.org

Les bureaux sont ouverts : du lundi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h



Saisine par voie électronique (SVE) des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous répond aux enjeux de modernisation des services publics et permet le dépôt en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme auprès de votre commune.

Modalités d'accès

Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 où que vous soyez, le service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages. Dorénavant, vous n'aurez plus besoin d'affranchir en recommandé

les nombreux exemplaires de votre demande, ni de vous déplacer en mairie.

La simplification de la démarche vous permettra de bénéficier d'un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel. Le traitement de votre demande sera optimisé grâce aux échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires se feront directement en ligne.

Économie, accessibilité, transparence de l'instruction, amélioration des échanges, traçabilité, les dossiers continueront d'être traités par des agents professionnels de l'instruction.

Vous pouvez préalablement retrouver une assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221.

Une seule adresse pour vos demandes en ligne d'autorisations d'urbanisme auprès de la commune de votre projet : <https://sve.sirap.fr/>. Sélectionnez votre commune, créez votre compte et laissez-vous guider.

Avant toute procédure, merci de prendre connaissance des conditions générales d'utilisation à télécharger sur le site de la CCBE. Pour toute question, merci de contacter votre mairie.

CHANGEMENT DES HORAIRES D'ACCUEIL DE LA CCBE

À compter du 3 janvier 2022, les horaires d'accueil du siège de Bièvre Est changent.

L'accueil des services généraux sera ouvert les :

- lundi de 14h à 17h,
- mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La régie des eaux (relations usagers, facturation) vous accueille :
- le lundi de 14h à 17h,
- les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'ensemble des services restent joignables à ces horaires au 04 76 06 10 94.

Rappel : Urgences 24h/24h et renseignements de la régie des eaux : 04 76 31 58 66.

■ État civil

NAISSANCES

- › **Ethan TROESTER** : 17 décembre 2021
- › **Axel MASSON** : 29 décembre 2021

MARIAGE

- › **André GULLON et Emilia RODRIGUES DE MAGALHAES** : 8 janvier 2022

DÉCÈS

- › **Dominique PIOT** : 15 novembre 2021
- › **Francesca DI VINCENZO veuve PARA** : 17 novembre 2021
- › **Alexis GUÉTAZ** : 28 novembre 2021
- › **Paulette CLÉMENT épouse UGHETTI** : 4 décembre 2021
- › **Monique GUILLERMIN veuve BERNARD-CAR** : 5 décembre 2021
- › **Yvette BALME** : 5 décembre 2021
- › **Joseph MAILLOT** : 20 décembre 2021
- › **Amalia FUENTES HERRERO veuve MARTINEZ-PINGARON** : 2 janvier 2022
- › **Lucette CONAND veuve VADAM** : 5 janvier 2022



Emilia RODRIGUES DE MAGALHAES
et André GULLON

■ Calendrier des festivités

- › **Samedi 12 février** : Loto – Sou des écoles de Bévenais – La Grange
- › **Samedi 19 février** : Braderie éco-solidaire – Secours catholique – Foyer municipal
- › **Samedi 26 février** : Réunion plan de gestion – CEN Isère – Foyer municipal
- › **Dimanche 27 février** : Loto – Hand Bièvre Terres Froides – La Grange
- › **Samedi 12 mars** : Concert – Lempichœur – Foyer municipal
- › **Vendredi 18 mars** : Saint Patrick – Hand Bièvre Terre Froide
- › **Dimanche 20 mars** : Découverte de la Tourbière du Grand-Lemps – CEN Isère – Châbons

REMARQUE IMPORTANTE COVID : les manifestations sont organisées conformément aux règles en vigueur au moment de leur tenue, prescrites par le Gouvernement et les autorités préfectorales. Au regard de l'évolution de la situation sanitaire, et les contraintes induites, notamment techniques, les manifestations pourraient être limitées ou annulées.